

Aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel à Bièvre (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : Bièvre (c) Descriptif : Aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel à Bièvre	Fiche n° M-2.06
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

Aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel à Bièvre

1. Description du projet

Actuellement, le village de Bièvre compte une plaine de jeux et un terrain de foot, mais ces espaces sont peu conviviaux. Il n'existe pas d'espace permettant aux jeunes de pratiquer du sport ou d'espace permettant la rencontre entre les différentes générations du village.

Le projet consiste en la création d'un espace extérieur intergénérationnel, reprenant les aménagements suivants :

- Une zone dédiée aux sports (skatepark, piste de vélo cross, terrain multisport, pétanque)
- Des zones enherbées pour créer des espaces de détente et de repos.
- Un préau ou un petit local pour être à l'abri en cas de mauvais temps.
- Un espace barbecue.
- Un parcours santé.
- Une zone spéciale pour les chiens.

D'autres équipements sont également à prévoir comme des bancs et des poubelles.

Ces aménagements devront être réalisés en maximisant les impacts positifs sur la biodiversité. Une attention particulière devra être apportée à la cohabitation entre les jeunes et le voisinage.

2. Justification du projet

Lors du groupe thématique de travail sur les forces vives, la présence de jeunes a permis de faire ressortir le besoin d'un espace de convivialité leur permettant de pratiquer du sport sur leur commune et de se réunir pour un moment de partage.

Les habitants ont également signalé un manque d'espaces et d'infrastructures favorisant la convivialité dans le village.

De plus, des espaces sont disponibles et pourraient être développés comme le jardin de l'ancien home, le parc autour de la maison communale, les abords de terrains de foot. Cependant, il faudra prendre en compte l'intégration du projet dans le voisinage afin qu'il y ait une bonne cohabitation entre les jeunes et le voisinage.

Ce projet permettra de compenser ces manques, de développer des espaces existants et il favorisera les rencontres et échanges entre les habitants et entre les générations.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 1	Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants
Objectifs opérationnel 1.1	En offrant des lieux et moments de convivialité dans les villages
Objectifs opérationnel 1.2	En fédérant et en intégrant les habitants, des plus jeunes aux plus âgés

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir une qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie et garantir un lieu de vie agréable.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Création d'un lieu de rencontres et d'échanges pour les jeunes
ENVIRONNEMENT	Préservation et amélioration de la biodiversité
ÉCONOMIE	Ce projet n'a pas d'impact sur l'économie

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables :</p> <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
---	--

5. Localisation et statut

Derrière la plaine de jeux actuelle : A confirmer car les riverains à côté de la plaine de jeux actuelle ont des craintes.

Autres lieux envisagés : le jardin de l'ancien home, le parc autour de la maison communale, les abords de terrains de foot

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune de Bièvre
- **Partenaires** : citoyens, riverains, associations (club des jeunes, aînés, ...), CLDR, CCE

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Une rencontre avec les jeunes a été organisée afin de connaître leurs besoins.

Une localisation a été envisagée : près de la plaine de jeux de Bièvre, le jardin de l'ancien home, le parc autour de la maison communale, les abords de terrains de foot

Programme des travaux et/ou aménagements

Voir la description.

Planification

Consultation des publics concernés par l'aménagement, ainsi que des riverains. Ensuite, définition du projet en collaboration avec un auteur et la CLDR.

Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Assurer un entretien régulier des espaces et aménagements, et garantir la propreté des lieux.

Assurer une « surveillance par les jeunes eux-mêmes » afin de les responsabiliser pour éviter les nuisances vis-à-vis du voisinage.

8. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de l'aménagement	1	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Satisfaction des habitants	Bonne	Commune de bièvre (enquête)

9. Annexes

Sans objet.